

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 27 septembre 2013  
(convocation du 16 septembre 2013)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Sept Septembre Deux Mil Treize à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

### ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL Clément, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, M. VERNEJOUL Michel, Mme WALRYCK Anne.

### EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à M. TURON Jean-Pierre  
M. BRON Jean-Charles à M. BRUGERE Nicolas jusqu'à 9h55  
M. CHAUSSET Gérard à M. DANJON Frédéric à compter de 12h50  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe jusqu'à 9h50  
M. HERITIE Michel à M. LAGOFUN Gérard à compter de 13h00  
M. OLIVIER Michel à M. GUICHARD Max à compter de 11h45  
M. PIERRE Maurice à Mme CARTRON Françoise à compter de 11h40  
M. PUJOL Patrick à M. GUICHEBAROU Jean-Claude  
M. ROSSIGNOL Clément à Mme NOEL Marie-Claude à compter de 12h50  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain  
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle  
M. SOUBABERE Pierre à M. TRIJOLET Thierry à compter de 10h30  
Mme TERRAZA Brigitte à Mme DE FRANCOIS Béatrice à compter de 12h15  
M. BOUSQUET Ludovic à Mme DELATTRE Nathalie à compter de 12h  
Mme CAZALET Anne-Marie à M. CAZENAVE Charles  
M. DAVID Yohan à M. DAVID Jean-Louis

Mlle DELTIMPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime  
Mme DESSERTINE Laurence à M. DUCHENE Michel à compter de 12h  
M. EGRON Jean-François à Mme LIMOUZIN Michèle à compter de 12h30  
Mme EL KHADIR Samira à M. BENOIT Jean-Jacques à compter de 12h35  
M. GUICHOUX Jacques à Mme. BALLOT Chantal  
M. JOANDET Franck à M. HURMIC Pierre à compter de 11h55  
M. JOUBERT Jacques à Mme CHAVIGNER Michèle  
M. LOTHAIER Pierre à M. MOGA Alain  
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane  
Mme PIAZZA Arielle à Mme BREZILLON Anne à compter de 10h50  
M. POIGNONEC Michel à M. QUANCARD Denis  
M. QUERON Robert à M. LABARDIN Michel  
M. REIFFERS Josy à M. ROBERT Fabien à compter de 11h  
M. SOLARI Joël à M. RAYNAL Franck

### EXCUSES :

M. ASSERAY Bruno

### ABSENT :

M. MAURRAS Franck

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Services et démocratie numériques Cap Sciences - Projet "INMEDIATS"**  
 **Modification délibération du 31 mai 2013 - Participation financière 2013 de la  
Communauté urbaine de Bordeaux - Décision - Autorisation**

Madame DE FRANÇOIS présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération n° 2012/357 du 25 mai 2012, le Conseil de Communauté a décidé d'apporter son soutien au projet « Inmédiats » (Innovation pour la médiation dans les territoires) qui vise la diffusion à grande échelle, par le numérique, de la culture scientifique et technique. Une convention pluriannuelle a ainsi été signée le 20 juin 2012 avec Cap Sciences, coordinateur du projet, en vue de préciser les axes de collaboration identifiés, la gouvernance du projet local ainsi que les modalités de versement de la contribution communautaire.

Compte tenu de retards pris dans le démarrage du projet, notamment sur la phase de contractualisation et de mise en place d'une organisation en mode projet, le Conseil de Communauté, par une nouvelle délibération n°2013/377 en date du 31 Mai 2013, a validé un nouveau planning offrant à Cap Sciences un délai supplémentaire pour clôturer la phase 1 du programme et pour transmettre les pièces nécessaires au versement du solde de la subvention 2012.

Cette dernière décision a cependant été entachée d'une erreur matérielle, l'article 1 du délibéré fixant au 30 mars 2013 la date de clôture de la phase 1 du programme par Cap Sciences et au 30 Juin 2013 la date d'acquittement, alors que l'avenant à la convention pluriannuelle prenait en compte les délais cohérents avec l'état d'avancement du projet, à savoir un report de la date de clôture de la phase 1 au 30 Juin 2013 et de la date d'acquittement au 30 Septembre 2013.

Ce décalage étant susceptible de bloquer le versement de la participation communautaire, il est donc proposé de modifier les termes de la délibération du 31 Mai 2013 afin d'intégrer, dans un avenant n°2 ces dernières échéances.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

**Le Conseil de Communauté,**

**VU** la délibération n°2012/0357 du 25 mai 2012 par laquelle le Conseil de Communauté a décidé du soutien au projet Inmédiats ;

**VU** la convention pluriannuelle signée le 20 juin 2012 avec Cap Sciences ;

**VU** la délibération n°2013/0377 du 31 mai 2013 et l'avenant annexé à celle-ci ;

ENTENDU le rapport de présentation

**CONSIDERANT** l'état d'avancement réel du programme « Inmédiats »,

**CONSIDERANT** l'esprit de la délibération n° 2013/0377 du 31 mai 2013 et le texte de l'avenant n°1 qui y était annexé,

## **DECIDE**

**Article 1** : Par modification de l'article 1 de la délibération n°2013/0377 du 31 Mai 2013, la Communauté urbaine de Bordeaux valide un délai supplémentaire de six mois pour clôturer la phase 1 du programme, soit un décalage jusqu'au 30 juin 2013 et une date d'acquittement au 30 septembre 2013.

**Article 2** : Les autres dispositions de la délibération n°2013/0377 du 31 mai 2013 demeurent inchangées.

**Article 3** : M. le Président est autorisé à signer l'avenant n°2 à la convention du 20 Juin 2002 reflétant ces adaptations contractuelles.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 27 septembre 2013,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
la Vice-Présidente,

<p><b>REÇU EN PRÉFECTURE LE</b> <b>15 OCTOBRE 2013</b></p> <p><b>PUBLIÉ LE : 15 OCTOBRE 2013</b></p>
--

Mme. BÉATRICE DE FRANCOIS